

Problèmes déontologiques relatifs à l'activité des laboratoires de biologie clinique

Doc	a025020
Date de publication	01/01/1976
Origine	NR
Thèmes	Biologie clinique

Problèmes déontologiques concernant la biologie clinique.

Le Conseil national a pris connaissance du document rédigé par le Conseil de l'Ordre du Brabant francophone concernant le problème de la biologie clinique.

Parmi les nombreux problèmes que pose le fonctionnement des laboratoires de biologie clinique, un certain nombre sont d'ordre déontologique.

Après avoir étudié la question, le Conseil national estime qu'il convient de veiller à ce qu'il n'existe aucune collusion entre les médecins et les laboratoires de biologie clinique qui effectuent les analyses pour les patients.

Il est d'avis que, dans le cadre du respect normal de la liberté thérapeutique, il convient cependant de limiter les actes médicaux à ceux justifiés par des bases scientifiques médicales et de réprimer sévèrement tout abus.

Il estime enfin indispensable que les conseils provinciaux sévissent dès à présent contre tout abus.

Il continue l'examen en détail du document en question et il donnera ultérieurement une réponse plus détaillée.